



www.jeunes-actifs-69.fr

69jeunesactifs@gmail.com

Jeunes Actifs UMP du Rhône

Consultation

Le Grand Emprunt National Comment investir pour demain et à quel prix ?

SOMMAIRE

1.	Introduction.....	2
2.	Contexte	2
3.	Le constat économique.....	7
4.	Les raisons d'un Grand Emprunt National	9
5.	Les modalités d'un Grand Emprunt National.....	12
6.	Les risques d'un Grand Emprunt National	13
7.	Résultats de la consultation des Jeunes Actifs du Rhône	14
7.1.	Priorités d'investissement du Grand Emprunt National.....	14
7.2.	Amplifier les effets du Grand Emprunt	20
7.3.	Modalités de souscription.....	20
7.4.	Communication	21
7.5.	Pilotage du Grand Emprunt National.....	22
8.	Conclusion.....	23

1. Introduction

Le Grand Emprunt National va engager l'avenir des jeunes professionnels que nous représentons dans le Rhône. Ce Grand Emprunt contribuera à dessiner notre société de demain. Mais son remboursement nous mettra également à contribution. C'est donc tout naturellement que les Jeunes Actifs UMP du Rhône (JA-69) ont souhaité prendre la parole sur cette question. Plusieurs consultations des militants JA-69 ont été menées au mois d'octobre 2009. Les résultats sont exposés dans ce rapport.

2. Contexte

L'été 2007 a plongé le monde, et avant tout le monde occidental, dans une situation de crise sans précédent. En effet, par le fait qu'elle ne suit pas une période de franche croissance et par sa profondeur, la crise actuelle, financière, économique, de valeurs et de société, s'avère clairement plus grave et potentiellement durable que celle de 1929, si aucune solution, ni plusieurs, n'y sont apportées.

Ayant gagné le territoire national et l'Europe entre la fin de l'année 2007 et l'année 2008, cette crise a été prise au sérieux, avant même qu'une analyse crédible en soit donnée par les plus éminents spécialistes de la question, de surcroît toujours enclin aux erreurs qu'ils ont déjà commises dans le passé.

C'est ainsi qu'en octobre 2008, à l'initiative de Nicolas Sarkozy, Président de la République Française et Président de l'Union européenne pour le second semestre 2008, une première action curative, qui n'a pas tardé à s'imposer à l'ensemble de la Communauté européenne, a été menée : le « sauvetage » du système financier et de financement de l'économie par la sphère bancaire. Il s'agissait, avant tout, de ce point de vue, de ne pas attendre l'effondrement des activités de consommation des ménages et de production des entreprises, facteurs de croissance et d'emploi, pour réagir, tout en empêchant le système de se refinancer et se reproduire à l'identique. C'est pour cette raison que le choix du prêt étatique avec taux d'intérêt auprès des banques s'est imposé comme une première mesure d'urgence raisonnée et raisonnable.

Mais il fallait davantage. Propagée à l'ensemble de notre économie, non seulement sous la forme de problèmes de trésorerie, mais tout

simplement sous la forme d'une perte de confiance des acteurs économiques dans leurs fonctions, la crise devait faire l'objet d'autres mesures curatives d'urgence, au premier rang desquelles un « Plan de Relance ». Comme son nom et les préjugés historiques ne l'indiquent pas, Ce plan devait jouer sur l'offre (l'investissement) et sur la demande (la consommation) économiques, afin de réduire leurs ralentissements. Là encore, le gouvernement a témoigné de sa capacité à agir, dans une conjoncture internationale difficile, au mieux et rapidement. Dès le 5 décembre 2008, un Ministère auprès du Premier ministre, en charge de la mise en œuvre du Plan de Relance, voyait le jour, pour mener, à travers un millier de projets labellisés en 2009, une action dotée, au final et pour l'heure, de près de 35 milliards d'euros, et impactant sur 5 grands domaines (infrastructures et équipements civils, enseignement supérieur et recherche, équipement de défense et de sécurité, patrimoine, fonds de compensation de la TVA anticipé pour les collectivités locales) et 27 opérations. Relance de la politique de construction, soutien aux crèches, aides à l'emploi, prêts à taux zéro, relance de la politique de logement, prime de solidarité active, prime à la casse, zéro charge pour les TPE, auto-entrepreneur, sont, entre autres, autant de déclinaisons dont les Français ont entendu parler et, pour une bonne part d'entre eux, été des bénéficiaires immédiats.

Avec le Conseil européen des 11 et 12 décembre 2008, toujours sous la Présidence française de l'Union européenne, par Nicolas Sarkozy, le « Plan de Relance » est devenu une réalité européenne. Les vingt-sept Etats membres de l'Union ont convergé sur la nécessaire mise en œuvre de celui-ci en leur sein, et ce sur des principes et bases d'action substantiellement communs.

La fin de l'année 2008 a été, dans ce contexte troublé mais désormais plein d'espoir, l'occasion de renouveler, à travers le Programme de Stabilité 2009-2012, trois objectifs majeurs de ses politiques publiques et économiques :

- une croissance ramenée à 2 % à l'horizon 2010, sinon 2011, et 2012 ;
- un maintien du taux de prélèvements obligatoires, à hauteur maximale de 43,2 % du PIB ;
- et un solde structurel du budget de l'Etat.

Déterminé sur la réalisation de ces trois objectifs, et prenant acte des bons résultats, cependant encore insuffisants, des Plans de sauvetage et de relance, et de la profondeur de la crise dans les pays industrialisés et développés à économie de marché comme la France, le Président de la République, Nicolas Sarkozy, est intervenu le 22 juin 2009 devant le Congrès réuni à Versailles, pour inviter les parlementaires, mais bien au-delà tous les Français, à mener une réflexion et pratiquer des (ré)orientations sur les priorités stratégiques nationales, notamment économiques.

Quatre défis majeurs, quatre champs d'action ont, dès lors, été définis :

- l'économie de la connaissance (en d'autres termes, la qualification) ;
- la compétitivité des entreprises (notamment dans une perspective d'accroissement de nos exportations) ;
- les équipements industriels innovants (énergies, nanotechnologies etc.) ;
- la lutte contre le déclassement de la position de la France dans divers secteurs économiques stratégiques et d'avenir.

De la dette, il a également été question, celle-ci ne devant pas se creuser, surtout pas pour nourrir des dépenses courantes de fonctionnement de l'Etat, ni même des entreprises. A ce titre, et d'un point de vue quantitatif qui a et aura des effets sur notre compétitivité, les dépenses publiques ne doivent pas augmenter de plus de 1 % en volume par an.

Un instrument a enfin été envisagé pour autoriser et soutenir ces (ré)orientations et approfondissements stratégiques : le Grand Emprunt National.

A la suite de cette intervention marquante à plus d'un titre du Chef de l'Etat, d'une part, l'UMP s'est emparée du sujet, de manière très prégnante dès le 21 juillet et plus encore à partir du Campus de Seignosse (4-6 septembre 2009), pour appuyer la démarche de réflexion et apporter sa « pierre à l'édifice », notamment sur les questions liées aux nouvelles technologies, à la croissance verte, aux infrastructures, à la recherche et à l'emploi. Il a rapidement été convenu une exigence méthodologique d'importance : « *définir les priorités d'investissement avant de déterminer le montant et les conditions de cet emprunt* » (F. Lefebvre). C'est

pourquoi le présent rapport ne fait état dans son contenu à venir d'aucune consultation, ni proposition, précise en terme de montant, même si toutefois les militants ont spontanément parlé de montant oscillant entre 30 milliards d'euros en une vague et 80 milliards d'euros en trois vagues progressives sur 3 à 5 ans.

D'autre part, à la demande du Chef de l'Etat, une « Commission de réflexion » a été constituée et installée le 26 août 2009, avec une double présidence assurée, dans la compétence et le symbole, par deux anciens Premiers ministres de sensibilités différentes, Alain Juppé et Michel Rocard. Composée de 20 membres, scientifiques, économistes, experts du développement durable et chefs d'entreprise, elle doit rendre ses conclusions de travail courant novembre 2009, l'objectif étant de lancer le Grand Emprunt National, vraisemblablement dès le printemps 2010.

Le groupe UMP à l'Assemblée Nationale, et son Président, Jean-François Copé, se sont également investis dans la démarche de réflexion qui ne devra pas tarder à gagner l'ensemble de la population française.

Dès septembre 2009, un site internet, investirpourlavenir.fr, a vu le jour, de même que des débats locaux, dont un organisé à Lyon, le 1^{er} octobre 2009, autour de Michel Havard.

Cette dernière démarche a été l'occasion de proposer trois règles du jeu pour la réussite de la réflexion et de la communication autour du Grand Emprunt National :

- information et pédagogie maximales sur le sujet ;
- « contrôle de l'utilisation optimale des fonds recueillis via le grand emprunt » ;
- et maintien de l'exigence de maîtrise de l'endettement pour un désendettement à terme que doit permettre le retour sur investissement obtenu, notamment afin d'éviter les dérives potentielles en matière de dépenses publiques inefficaces auxquelles pourraient conduire certaines propositions économiques trop orientées vers le soutien démesuré à la demande (cf. certaines conclusions du rapport de la Commission Stiglitz-Sen sur la mesure des performances économiques et du progrès social).

Par la voie interne à l'UMP, et dans la perspective d'une production concomitante ou précédant de peu celle de la Commission de réflexion sur

le Grand Emprunt National, les Jeunes Actifs du Rhône ont souhaité en octobre 2009 mener des actions de débat et de consultation en leur sein, que le présent rapport retrace et dont il dévoile les grandes lignes, dans une étroite collaboration entre la Fédération UMP du Rhône.

A titre liminaire, rappelons toute l'importance et donc toute la représentativité des Jeunes Actifs du Rhône au sein des Jeunes Actifs et de l'UMP, du fait de leur dynamisme, de leur mobilisation et de l'importance stratégique, démographique, politique et économique, du Département du Rhône.

Quatre débats-consultations, réunissant les Jeunes Actifs des 14 circonscriptions législatives du Rhône, ont été menés entre le 19 et le 28 octobre 2009 :

- le 19 octobre, à Lyon (3^{ème}, 4^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} circonscriptions) ;
- le 23 octobre, à St Didier au Mont d'Or (2^{ème}, 5^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} circonscriptions) ;
- le 27 octobre, à Meyzieu (11^{ème}, 13^{ème} et 14^{ème} circonscriptions) ;
- le 28 octobre, à Oullins (1^{ère}, 10^{ème} et 12^{ème} circonscriptions).

Chacune de ces réunions a fait l'objet d'une intervention destinée à présenter le contexte et le projet de Grand Emprunt National, et assurée, par un Jeune Actif du Rhône, spécialement missionné à cet effet, Fabien Perrussel, avant de laisser place au débat entre tous et à la consultation.

La présentation, après avoir rappelé l'émergence de l'idée d'un Grand Emprunt National précédemment évoquée, s'est articulée autour de quatre thèmes :

1. le constat économique
2. les raisons d'un Grand Emprunt National
3. les modalités d'un Grand Emprunt National
4. les risques d'un Grand Emprunt National

3. Le constat économique

Il part de deux évidences :

- la croissance des économies de la Triade (Etats-Unis / Union Européenne / Japon) est de plus en plus faible et structurellement de plus en plus pauvre en emplois ;
- la crise, moins importante en France que chez nos voisins, partenaires et concurrents, n'en est pas moins présente et profonde, donc durable si rien n'est fait.

Plusieurs chiffres viennent à l'appui de ces thèses :

- une croissance négative de 3 % en 2009 ;
- une production industrielle en baisse de 13 % en 2009 ;
- des exportations françaises en recul de 9,8 % en 2009, pour un déficit commercial creusé à 50 milliards d'euros en 2009 ;
- un taux de chômage à 9,5 % et 23.9 % pour les moins de 25 ans ;
- un taux d'épargne à 16,5 % (contre 14 % en 2007), dont 44 % placé dans la finance (contre 29 % en 2007) ;
- un déficit public porté à sans doute près de 130 milliards d'euros pour 2009 (le déficit public représente un montant équivalant à 36 % de nos dépenses publiques, contre 16 % en 2008, pour des raisons conjoncturelles, mais également structurelles) ;
- et donc une dette qui devrait approcher les 83 % du PIB en 2010 (contre 64 % en 2006 et 77 % en 2009).

Toutefois, d'autres viennent souligner la particularité française (la crise y est moins forte, du fait de l'existence de stabilisateurs économiques, de l'action de l'Etat depuis 2007 de ce point de vue, et de l'efficacité économique des PME, là encore soutenue depuis 2007) :

- la consommation des ménages ne décline pas (+1,1 % en 2008, entre + 0,5 % et + 1 % en 2009), grâce à un pouvoir d'achat en hausse de 2,1 % en 2009 ;
- une inflation maîtrisée à + 0.4 % en 2009 ;
- et un autofinancement des entreprises à 76,9 % de la FBCF (investissement des entreprises), contre à peine 70 % en 2007 ;
- et un euro qui, de nouveau fort, ne joue pas en faveur de nos exportations à l'étranger, mais nous permet d'importer à moindre frais, ce qui constitue presque un mal pour un bien au vu du décalage structurel depuis de nombreuses années entre notre consommation et notre production nationales.

Néanmoins, et bien que certains économistes nous promettent un retour de la croissance en 2010 (les mêmes n'ont pas vu l'arrivée de la crise en 2007...), le constat économique ne peut être réellement positif, de surcroît sur fond d'enjeux environnementaux et énergétiques cruciaux, qui imposent notamment, entre autres, une préparation de l'après-pétrole et le développement d'énergies renouvelables au détriment des énergies fossiles dans leur ensemble.

Et, dans le cas où la croissance soit de retour en 2010, il serait intéressant de la « structurer » en s'y préparant, en la préparant à durer.

4. Les raisons d'un Grand Emprunt National

Trois types de raisons ont, d'ores et déjà, été avancés au moment de la présentation :

- le Grand Emprunt National peut constituer un outil massif pour la réadaptation, voire la redéfinition, de notre système économique, de création, répartition et redistribution des richesses, et, du coup, de notre système de valeurs ;
- il permettrait de mettre, sinon tous les Français, du moins la plus grande partie d'entre eux, autour de la table de la réflexion et de l'action, notamment s'il s'avère être engagé auprès des particuliers ;
- il permettrait, enfin, en finançant trois ou quatre grandes priorités, de dépasser le « saupoudrage » dont les politiques publiques ne parviennent pas, pour des raisons davantage psychologiques que politiques, juridiques ou économiques, à se dispenser depuis au moins trois décennies.

De ce point de vue, plusieurs enseignements peuvent être tirés du sondage TNS-Sofres, consacré aux attentes des Français, mises en relation avec l'idée du Grand Emprunt National, et présenté les 24 et 25 septembre derniers aux Journées parlementaires de l'UMP, au Touquet :

- les Français considèrent que la crise actuelle est grave, pleine d'enjeux, y compris concernant leur mode de vie, et doit appeler des réponses importantes, à la mesure de la gravité ;
- ainsi, 73 % des personnes interrogées pensent que la crise d'aujourd'hui est au moins aussi grave que celle de 1929. 61 %, dont tous ne sont clairement pas des électeurs de l'UMP, veulent une réforme du système capitaliste en profondeur. 63 % estiment que la crise est une chance pour les réformes, alors même que 78 % savent qu'elle constitue une remise en cause de notre mode de vie et même 50 % qu'elle en constitue une menace. 69 % estiment que le choix des investissements est une priorité ou revêt une importance absolue ;
- ils sont dubitatifs, craintifs, face à l'avenir, voire contradictoires ;
- 80 % pensent que l'après-crise laissera place à une société plus respectueuse de l'environnement, voire plus solidaire (54 %), mais moins tolérante (54 %), plus inquiétante (58 %), plus inégalitaire (64 %) et plus matérialiste (68 %) ;
- 62 % des Français pensent qu'il y aura plus de coopération entre les Etats, mais aussi plus de conflits (66 %) et d'inégalités entre pays riches et pays pauvres (68 %) ;
- 59 % pensent même que le système qu'ils souhaitent voir être réformé à 61 % ne le sera qu'en quelques rares points ;
- ils ne voient pas du tout le contenu et pas bien l'utilité d'un Grand Emprunt National ;
- Ils sont 73 % à ne pas voir de quoi il s'agit. 45 % pensent qu'il pourrait s'agir d'une bonne chose, 43 % d'une mauvaise, pour 12 % sans opinion ;
- ils ne savent pas bien comment l'organiser et vers quelles priorités il doit tendre ;
- 30 % des Français verraient bien un nouvel emprunt sur les marchés financiers, contre 28 % une augmentation de l'impôt sur les sociétés, avec les effets économiques que l'on a déjà connu, il n'y a pas si longtemps, et 24 % un emprunt auprès des particuliers. Ce dernier chiffre tombant à 17 % chez les moins de 35 ans, et au vu de ce qui précède, un effort de communication particulier sur le sujet s'impose, notamment auprès des jeunes publics ;

- s'agissant des priorités à définir, si les préoccupations premières des Français sont l'emploi (76 %), la santé (57 %), les retraites (54 %), le pouvoir d'achat (51 %), l'éducation (46 %) et l'environnement (45 %), il verrait mieux les priorités du Grand Emprunt National porter sur la santé (48 %), l'éducation (36 %), la recherche (31 %), le développement durable (31 %), l'agro-alimentaire (17 %), les infrastructures (10 %) et les nouvelles technologies (6 %). Il ressort de ces chiffres que les Français n'ont plus guère d'illusions sur la résolution de leurs problèmes d'emploi, de retraite et de pouvoir d'achat, ou alors que ces problèmes, dont ils souhaiteraient une résolution immédiate, ne pourront disparaître qu'à moyen ou long terme et par une résolution indirecte passant par l'activité économique nationale, notamment. Il ressort également de ces chiffres un léger recul de la question environnementale dès lors que l'on passe des préoccupations aux priorités d'action, témoignant peut-être d'un léger recul de la question écologique et de l'essoufflement politique de cette thématique, à prendre peut-être en considération ;
- ils souhaitent toutefois un acteur public et politique, stratège et fort, et verraient bien à 72 % un pilotage du Grand Emprunt National par un Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi renforcé, contre 57 % pour des experts privés, 55 % pour le Parlement et 53 % pour des autorités indépendantes ad hoc.

5. Les modalités d'un Grand Emprunt National

Il a donc été présenté aux Jeunes Actifs du Rhône, les deux possibilités d'engagement du Grand Emprunt National :

- auprès des marchés financiers (coût a priori plus faible par le moindre nombre d'intermédiaires financiers, mais potentiellement plus important par la durée de remboursement dans le temps ou potentiellement moins impactant du fait de limites quantitatives plus contraignantes, surtout actuellement, sans oublier les risques pesant sur le service de la dette, l'Etat n'en étant pas maître, surtout pour des intérêts potentiellement à taux variables). Les risques de ce choix ont, par conséquent, bien été soulignés ;
- et auprès des particuliers (coût plus important pour l'Etat du fait des intermédiaires financiers et de taux qui doivent être attractifs, mais notion de solidarité entre les Français, et entre eux, « leur » Etat et les acteurs économiques, et par là-même d'indépendance nationale supérieure par rapport au premier choix).

De même, il a été question d'un retour sur l'histoire des grands emprunts nationaux, de l'Emprunt CNE (1946) à l'Emprunt Balladur (1993), en passant par les emprunts Pinay (1952), Giscard (1973), Barre (1977) et Mauroy (1983), sur leurs caractéristiques en matière de taux d'intérêt (entre 3,5 % et 9 %, notamment en fonction du montant de l'emprunt), de remboursement plus ou moins difficile, et d'effets économiques, le modèle du genre demeurant sans doute l'Emprunt Pinay (1952), tout à la fois pour des motifs de taux d'intérêt raisonnable, de durée sur plus de vingt ans, de remboursement par anticipation et d'effets économiques positifs tant sur la production nationale que sur le retour des capitaux français partis à l'étranger. Il faut dire que, dans le contexte connu de la fin de la Guerre de Corée, la situation économique était davantage favorable, ce qui n'enlève rien à la capacité de ce dispositif à avoir impulsé à l'époque la confiance des Français, la reprise de l'activité économique et une certaine maîtrise de l'inflation.

6. Les risques d'un Grand Emprunt National

Les risques relevés sont ceux liés :

- aux choix des modalités de l'emprunt (marchés financiers et/ou particuliers) et du taux d'intérêt ;
- à la confiance des entreprises et des ménages du moment ;
- au risque stratégique en terme de choix sectoriels, la nature de la croissance d'aujourd'hui n'étant pas forcément celle de la croissance de demain, ni celle de la croissance d'après-demain, d'une part, ni les secteurs éventuellement moribonds aujourd'hui des secteurs moribonds demain et après-demain, d'autre part ;
- à la notion de renfort des leaderships, assez peu évidente dans l'opinion des Jeunes Actifs du Rhône, du fait du soutien qu'il souhaite voir être apporté aux PME ou encore de l'ambition que certains d'entre eux voient pour la France d'investir des secteurs où elle est peu présente (informatique et biens de consommation et d'équipement de nature électronique, par exemple) ou non dominante (voiture électrique).

7. Résultats de la consultation des Jeunes Actifs du Rhône

Les Jeunes Actifs du Rhône, nous soutenons unanimement l'idée d'un Grand Emprunt National car il constitue un excellent moyen pour préparer la croissance de demain. Ce Grand Emprunt ne doit pas être une solution à la crise, mais préparer l'après crise. Les projets finalement choisis doivent d'une part, permettre un retour sur investissement à moyen terme, et d'autre part, répondre à des besoins sociétaux.

7.1. Priorités d'investissement du Grand Emprunt National

Quelques priorités se sont dégagées de nos consultations :

- création de bassins de recherche dans les secteurs des technologies de pointe et de l'environnement ;
- développement de fonds d'investissement pour les start-up ;
- lancement de travaux d'infrastructures ;
- plan « apprentissage du numérique et des langues étrangères » ;
- accélération du plan « numérique » ;
- mise en place de plateformes de télétravail ;

Toutefois, il est primordial de ne pas user du « saupoudrage » entre de nombreuses priorités car ceci handicaperait la visibilité essentielle à un tel projet d'envergure.

En revanche, l'aide directe sur le pouvoir d'achat a été exclue par les Jeunes Actifs du Rhône, du fait de son inefficacité immédiate et durable sur notre économie, et donc sur l'emploi. Ce dernier est le principal outil pour agir d'une manière durable sur le pouvoir d'achat, surtout si le travail est revalorisé (politique actuelle du Gouvernement).

La dette publique ne doit pas être financée par l'Emprunt national, car il s'agirait de déplacer cette dette des marchés vers les souscripteurs de l'emprunt. Cependant, l'endettement de notre pays ne doit pas être ignoré lors de la définition des modalités de souscriptions à l'emprunt et du montant total envisagé.

Création de bassins de recherche dans les secteurs des technologies de pointe et de l'environnement

La recherche et l'innovation sont primordiales, notamment dans les secteurs des technologies de pointe (nano-technologie, technologie de la communication et de l'information, numérique, recherche spatiale, etc.) et de l'environnement (énergie renouvelables, transports non-polluants, etc.). Devenir les leaders dans l'innovation dans ces domaines contribuerait à l'attractivité de notre pays pour l'installation de sociétés étrangères sur notre territoire et serait un moteur à la création de nouvelles entreprises. Il s'agit donc d'un investissement dans des secteurs clés, pour construire notre société économique de demain.

Ainsi, plusieurs bassins de recherche et développement, avec un rayonnement international dans les domaines clés pour l'avenir, tels que le développement durable et le numérique, pourraient voir le jour. Bien que des pôles de compétitivité existent déjà, ils ne sont pas suffisants pour faire de la France un des leaders dans ce secteur plein d'avenir. Afin de capitaliser sur les structures déjà existantes, quelques clusters pourraient être choisis et renforcés en leur donnant également les moyens de devenir attractifs sur le plan humain (salaire, cadre, moyens de recherche, etc...) pour garder et attirer les meilleurs chercheurs. Le choix de zones géographiques sinistrées en terme d'emploi aurait pour avantage de relancer l'activité et d'accroître l'attractivité de ces régions en déclin. Par ce biais, d'une part, l'activité directe liée à la construction et à l'exploitation de ces bassins, et d'autre part l'activité indirecte (économie locale, etc...) seraient très positivement impactées dans ces zones. La France pourrait par exemple devenir un moteur dans la recherche sur le développement durable.

Dans le cas de la recherche sur le numérique, peut-on se passer de l'électronique, de l'informatique,...? La réponse est non. La communication entre les différentes disciplines est de plus en plus essentielle, par conséquent la création de réseaux très développés entre ces différents bassins ou avec des centres de recherches ne doit pas être négligée dans ces projets.

Ces bassins de recherches doivent provenir d'un partenariat public/privé. Si l'Etat doit être le moteur en donnant l'impulsion sur de tels projets, tout en assurant ensuite un rôle de coordination, nous connaissons tous les dangers d'une trop grande Etatisation. Ceci a entre autres conduit notre économie dans un immobilisme qui rend les réformes actuelles très douloureuses alors qu'elles sont essentielles. Les partenaires privés doivent être fortement intégrés à de tels projets afin que ces bassins deviennent des centres d'innovation industrielle.

La création de ses bassins de recherche ne peut se réaliser en excluant l'enseignement supérieur. La naissance de campus internationalement reconnus car délivrant dans des conditions excellentes des enseignements par des chercheurs de premier plan conduira à former des futurs professionnels très demandés dans leur secteur car très compétents. L'attractivité de ces bassins n'en sera que gagnante.

Développement de fonds d'investissement pour les start-up

Il est souvent compliqué pour de jeunes entrepreneurs, dans des secteurs d'avenir et à la pointe sur le plan technologique, de créer leur structure. Ceci handicape profondément notre pays dans son développement dans les secteurs d'avenir, créateur des emplois de demain.

Un fond d'investissement pourrait être créé afin d'aider les start-up dans leurs premiers pas et ainsi les conduire à se développer. Les filières stratégiques et les projets prometteurs seraient privilégiés.

L'aide directe dans les trésoreries des PME est en revanche exclue, car le risque est de créer une aide pérenne alors que le Grand Emprunt n'a pas pour vocation d'être renouvelé régulièrement. Ceci pourrait également devenir une nouvelle niche fiscale.

Lancement de travaux d'infrastructure

Comme pour le plan de relance, des projets d'infrastructure et de grands travaux pourraient être financés à condition que l'emploi engendré soit créé prioritairement en France. La question de l'environnement doit aussi être prise en compte sur cette priorité. Dans cette optique, de nombreux projets déjà inclus dans le Grenelle de l'Environnement (isolation des bâtiments administratifs, ferroutage, centrales solaires, etc...) pourraient ainsi être accélérés avec une plus forte ambition si possible (bien que déjà très élevée).

Notre indépendance énergétique est également primordiale. Le développement des voitures électriques doit s'accompagner de la mise en place de bornes d'alimentation électrique en nombre suffisant, et uniformément (en corrélation avec la densité de population) répartis sur notre territoire. La recherche via les bassins évoqués précédemment doit être soutenue avec par exemple le développement de borne d'alimentation plus efficace (temps de recharge des voitures et pertes en ligne), de technologies en faveur de notre indépendance énergétique (réacteur nucléaire de IVème génération),...

Notre outil de production d'électricité pourrait atteindre ses limites cet hiver en cas de grand froid prolongé, et même en important massivement. Ceci risque de s'accroître dans le futur avec l'augmentation des besoins, lié à notre croissance démographique, aux effets de la taxe carbone (favorisation de l'électricité au détriment des énergies fossiles) et au développement de la voiture électrique. Par conséquent, des unités de production d'électricité telles que de nouvelles centrales nucléaires ou solaires, seront nécessaires.

Les premières pistes évoquées, à savoir la création de bassins de recherche mondialement reconnus dans le domaine par exemple du développement durable (construction de bâtiments, voies de communication, mise en place d'équipement de recherche, etc...), les plans « apprentissage du numérique » et des langues étrangères » pour les établissements scolaires (investissement dans des équipements et aménagement de locaux adaptés) et le plan « numérique » (installation de réseaux de communication) rendraient nécessaires des travaux d'infrastructures.

Ces travaux d'infrastructures doivent s'inscrire dans de partenariats public-privé.

Mise en place d'un plan « apprentissage du numérique et des langues étrangères »

Pour construire durablement, il est nécessaire de garantir aux futures générations un niveau de compétence suffisant dans les domaines tournés vers l'avenir.

Ainsi, un grand plan pour l'apprentissage du numérique est proposé pour l'Education nationale et l'enseignement supérieur. Il s'agit d'équiper les écoles, collèges et lycées en matériels informatiques afin que tous les élèves puissent bénéficier d'un enseignement de qualité en informatique. Il en va de même pour les universités. Une formation spécifique devrait également être délivrée aux enseignants pendant leur cursus.

En effet, ce qui est déjà vrai maintenant le sera davantage demain, l'ignorance des nouvelles formes de communication est un handicap non négligeable au sein de notre société.

Notre pays n'est pas reconnu pour sa maîtrise des langues étrangères, au contraire. Ceci constitue un frein pour notre attractivité sur le plan international, et nos concitoyens sont limités dans leurs possibilités d'évoluer vers des marchés plus mondiaux. Une meilleure formation en langue nécessite non seulement une politique volontariste, mais également des moyens (vidéoconférences, laboratoires de langues,...) supplémentaires pour nos établissements scolaires et universitaires. Un plan de financement dans ce sens, en accompagnement de celui cité ci-dessus, est donc proposé par les Jeunes Actifs du Rhône.

Accélération du plan « numérique »

Nos PME sont en retard sur le numérique vis-à-vis de nos concurrents voisins. Ceci freine considérablement la croissance de nos PME car les empêche entre autres de conquérir d'autres marchés à l'export, et les place à la merci, car moins armées sur ce moyen de communication, de la concurrence voisine sur notre marché. Des incitations fiscales pourraient donc être proposées aux PME en échange de leur équipement en matériels adaptés (informatique, etc...), de leur développement d'outils adéquats (sites internet, etc...), et de leur formation à ce moyen de communication.

Evidemment, ceci va de paire avec des travaux d'infrastructures importants dans ce domaine, notamment dans le développement de réseaux de communication à très haut débit. Il est donc proposer d'accroître les moyens mis à disposition pour le plan « numérique » lancé par la secrétaire d'Etat à l'Economie numérique Nathalie Kosciusko-Morizet.

Donner les moyens à nos PME de se renforcer sur ce moyen de communication, équivaut à leur donner les possibilités d'exister et de croître dans leur secteur, en consolidant leur place et conquérant d'autres marchés.

Mise en place de plateformes de télétravail

Des plateformes de télétravail pourraient voir le jour au sein des quelles des employés, auto-entrepreneurs, chefs d'entreprises,... viendraient bénéficier de structures développées pour les activités professionnelles. En plus des avantages sociaux (lutte contre la diversification des campagnes et l'isolement des citoyens), des bénéfices écologiques en découleraient (réduction des transports en milieu rural).

Préparer les évolutions du tissu industriel

Dans la logique amorcée avec les Etats généraux de l'industrie lancés par Christian ESTROSI, Ministre chargé de l'Industrie, il est essentiel de repenser notre tissu industriel.

Beaucoup de nos produits électroménagers, informatiques, vêtements, meubles « grand public »,... sont produits à l'extérieur en raison souvent du faible coût de main d'œuvre dans les pays de production. Mais le coût du transport tend à augmenter dans les prochaines années, ce qui pourrait finalement rendre plus compétitives des productions locales, c'est-à-dire à proximité des lieux de consommation. L'instauration de nouvelles normes (accompagnées de mesures pénalisantes en cas de non-respect des normes), en particulier environnementales, aura pour résultat d'accentuer cet effet.

Notre appareil de production national pourrait ainsi se retrouver relancer. A notre sens, le Grand Emprunt National doit également servir à préparer

cette évolution pour envisager un retour de capacités de production dans l'avenir.

7.2. Amplifier les effets du Grand Emprunt

Afin d'amplifier dans la durée les effets du Grand Emprunt national, et ainsi accroître son efficacité, deux leviers sont proposés :

- d'une part, la formation, qui doit permettre à notre population active de s'adapter aux secteurs de croissance d'aujourd'hui et de demain, et ce rapidement (instaurer une réactivité de notre économie à 2 ou 3 ans), de même que faire évoluer les comportements sociaux et de consommation ;
- et, d'autre part, la liberté économique, qui, bien que l'intervention publique s'avère nécessaire pour fixer des caps de recherche et d'innovation, doit être une règle de confiance mutuelle et de complémentarité entre intervention publique et activités privées de qualité.

7.3. Modalités de souscription

Les Jeunes Actifs du Rhône, nous sommes favorables à un « mix » entre emprunt sur les marchés financiers et emprunt auprès des particuliers, avec une proportion plus importante pour les particuliers. Les particuliers pourraient être invités à souscrire librement (pas d'obligation, car il ne s'agit pas de créer un nouvel impôt), et en fonction des sommes levées et des besoins envisagés, le reste pourrait être souscrit auprès des marchés financiers.

Par ce biais, la possibilité de créer une unité nationale autour de ce Grand Emprunt, et donc de la politique de notre Président de la République et de notre Gouvernement, doit conduire à favoriser une souscription en priorité auprès des particuliers.

7.4. Communication

En ce qui concerne les risques d'un Grand Emprunt National, les Jeunes Actifs du Rhône ont exprimé leur confiance dans la volonté du Gouvernement de faire du Grand Emprunt National un investissement déterminant pour la croissance et l'emploi.

Toutefois, ils craignent que le Grand Emprunt National ne s'avère politiquement tourné en dérision par l'opposition parlementaire, désireuse de le voir ne pas susciter l'intérêt et la confiance des Français, et donc, au mieux être économiquement indolore (car l'objectif est bien d'impulser et mettre en corrélation de nouvelles normes de production nationales et de nouvelles normes de consommation, elles aussi substantiellement nationales), au pire être un nouvel endettement de l'Etat, des entreprises ou des ménages pour rien.

Aussi, les Jeunes Actifs du Rhône interrogés ont-ils souhaité relever l'importance d'efforts d'information et de communication à venir importants auprès du grand public, dans les mois à venir, notamment sur la base du document issu de la Convention du Mouvement Populaire et de campagnes de communication concrètes.

Ces dernières pourraient, par exemple, mettre en situation de comparaison deux parcours individuels fictifs :

- le premier, un ingénieur dans la métallurgie, né vers 1962-63, formé dans les années 1985-86, pour un secteur voué à sa perte dès les années 1980, et que l'application des 35 heures, au passage, n'a pas aidé dès la fin des années 1990 (un secteur pour lequel l'Etat a dépensé beaucoup d'argent pour un reclassement inefficace et des talents gâchés vivant des minimas sociaux) ;
- le second, son fils, sans doute né vers 1991-92, entré en terminale technologique en 2009, ayant la connaissance en 2010 des secteurs porteurs pour l'avenir, définis en grandes priorités à travers un Grand Emprunt National auquel il souscrit avec ses parents à son entrée à l'université, où il sait déjà quelle entreprise (et quand) va lui proposer un stage professionnalisant et donc un premier emploi ... et finir par une vision de ce même jeune homme en 2025 en train de lire son journal en famille au petit déjeuner dans un décor un peu futuriste et écolo ... « France. Une croissance, respectueuse de l'environnement, à 4 %, c'est fait ! Le chômage à son niveau le plus bas depuis cinquante ans ! 92 % des Français se déclarent très heureux ! Economiquement autosuffisante, la France rayonne dans une Europe renaissante et dans le monde ! ... ».

7.5. Pilotage du Grand Emprunt National

Il est également primordial de ne pas diluer directement les sommes levées par cet emprunt entre différents ministères. Ainsi, un pilote au sein ou proche du Gouvernement, qui pourrait être le Ministre en charge du plan de relance (P. Devedjian) ou le Ministre de l'Economie (C. Lagarde), représenterait au mieux le Grand Emprunt devant tous les Français, et cet investissement devant les souscripteurs.

8. Conclusion

Les propositions des Jeunes Actifs du Rhône peuvent se résumer en quelques principes :

- agir pour augmenter notre tissu de TPE/PME sur le territoire national et renforcer celles existantes ;
- devenir les leaders mondiaux dans les secteurs de demain.

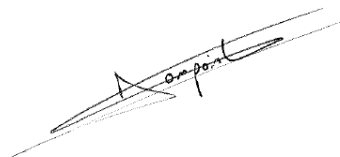
L'emploi, et donc notre croissance, seraient directement impactés et durablement.

Les Jeunes Actifs du Rhône insistent également sur l'importance de la communication sur un tel projet.



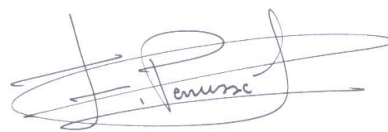
Romain Burgat

Délégué départemental
Jeunes Actifs du Rhône
06 63 03 10 36



Marvin Mompont

Délégué départemental adjoint
Jeunes Actifs du Rhône
06 73 88 64 35



Fabien Perrussel

Chargé de la consultation GEN
Jeunes Actifs du Rhône
06 67 31 81 57

Et toute l'équipe des Jeunes Actifs UMP du Rhône

Nous tenons à remercier tous les participants à cette consultation pour leurs apports, ainsi que les délégués des circonscriptions du Rhône et notre Fédération UMP du Rhône pour leur soutien.